



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau de l'urbanisme
et des affaires domaniales

Affaire suivie par : Nathalie SIMIAN-LICODIA
Tél. : 04 72 61 66 16
Courriel : nathalie.simian-licodia@rhone.gouv.fr
Fax : 04 72 61 63 43

Enquête préalable à la suppression d'un passage à niveau
Projet de suppression du PN n°65 de la ligne de chemin de fer de Paray à Givors
sur la commune du Breuil

Procès-verbal de clôture de l'enquête
(article R.134-27 du code des relations entre le public et l'administration)

Par arrêté préfectoral n°E-2017-214 du 3 mai 2017 a été ouverte une enquête publique relative au projet de suppression du passage à niveau public n° 65 de la section de ligne de chemin de fer de Paray à Givors sur le territoire de la commune du Breuil.

Cette enquête s'est déroulée en mairie du Breuil pendant 33 jours consécutifs du lundi 29 mai 2017 au vendredi 30 juin 2017 inclus.

La commissaire enquêtrice s'est tenue à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie du Breuil :

- le mardi 30 mai 2017 de 10h à 12h
- le mardi 13 juin 2017 de 10h à 12h
- le vendredi 30 juin 2017 de 16h à 18h

Les observations du public pouvaient aussi être transmises à la commissaire enquêtrice en mairie par courrier à son attention.

À l'issue du dernier jour d'enquête, le vendredi 30 juin 2017 à 18h, le registre d'enquête a été clos par un adjoint du maire de la commune ayant délégation de signature et remis à la commissaire enquêtrice avec le dossier d'enquête publique.

Le 3 août 2017, la commissaire enquêtrice a remis ces documents en préfecture, accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées sur le projet.

Fait à Lyon, le 28 AOUT 2017

Le préfet,

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, chargée de mission
Secrétaire Générale Adjointe

Amel HAFID